

Communiqué de presse du 26 novembre 2013

Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

Forte impulsion pour l'égalité des personnes avec handicap

AGILE se réjouit du soutien clair que le Conseil des Etats a accordé à la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. La voie est désormais libre pour une ratification du texte par la Suisse en 2014, le National ayant déjà donné son aval en juin. L'adhésion à la convention marque un tournant pour les quelque 1,4 million de personnes avec handicap en Suisse.

Les personnes handicapées, la faïtière AGILE et d'autres organisations se sont battues durant sept ans pour l'adhésion de la Suisse à la Convention de l'ONU. En approuvant le texte par 32 voix contre 3, le Conseil des Etats émet un signal clair en faveur de l'égalité des droits et des chances des personnes avec handicap. C'est une étape essentielle dans le contexte actuel où les 1,4 million de personnes concernées en Suisse ne sont évoquées que dans le cadre de mesures d'économies (cantonales) et de révisions de l'AI. Les personnes handicapées et leurs organisations sont prêtes à assumer pleinement leur rôle de partenaire constructif et d'observateur critique également dans la phase de mise en œuvre de la Convention de l'ONU.

Participation politique, économique, sociale et culturelle

L'adhésion de la Suisse revêt une grande importance pour les personnes concernées, leur famille et leur entourage. Elle renforce et concrétise le droit actuel sur l'égalité. AGILE soutient à 100% les objectifs de la convention qui vise à assurer aux personnes handicapées la pleine et égale jouissance de tous les droits humains et libertés fondamentales.

Les personnes avec handicap doivent pouvoir participer activement à la vie politique, économique, sociale et culturelle. L'adhésion de la Suisse se situe dans la ligne de la politique que le pays a jusqu'ici menée en matière de droits de l'homme et d'égalité.

En date du 26 novembre 2013, 158 Etats ont signé la convention et 138 l'ont ratifiée.

AGILE Entraide Suisse Handicap s'engage depuis plus de 60 ans pour la sécurité matérielle et l'égalité des personnes avec un handicap. La faïtière défend les intérêts de plus de 40 organisations de personnes handicapées représentant tous les groupes de handicap et les proches.

Contact:

Mélanie Sauvain, porte-parole
AGILE Entraide Suisse Handicap
Effingerstrasse 55, 3008 Berne
Tél. : 031 390 39 39 (079 756 45 40)
melanie.sauvain@agile.ch

Visitez notre site www.agile.ch